



Direction Générale  
des Services  
Tél. : 03.29.62.42.17.

MAIRIE DE REMIREMONT  
BP 30107 - 88204 REMIREMONT CEDEX

---

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU**  
**de la SEANCE du 03 Juillet 2015**

**Présidence** : M. Bernard GODFROY, *Maire*.

**Étaient présents** : M. GODFROY, Mme WININGER, M. DURUPT, M. MARIE SAINT GERMAIN (à partir de la question 4), Mme THIRION, M. JACQUEL, Mme PERRIN, M. SCHULMEYER, Mme DUVAL, Mme FORGIARINI, Mme SOSNOWSKI, Mme CLAUDE, M. HUTTER, M. POIROT, Mme COLLIN, Mme HANTZ, M. SAINT-DIZIER, M. HEYOB, M. GALLAIRE, M. SCHILD, Mme MATHIEU, M. TISSERAND, M. CHATTON, Mme TISSERANT, Mme PARMENTIER, M. LAINE.

**Procuration** : Madame Brigitte CHARLES qui donne pouvoir à Madame Sophie PERRIN  
Madame Carole CHOFFEL qui donne pouvoir à Monsieur Christian SCHULMEYER  
Madame Laure DIDIER qui donne pouvoir à Madame Catherine MATHIEU

**Secrétaire de Séance** : M. Alexandre SCHILD.

**Assistaient à la Séance** : M<sup>me</sup> Catherine HUMBERTCLAUDE, *Directrice Générale des Services*,  
M. Pascal GRANDEMANGE, *D<sup>teur</sup> des Services Techniques Municipaux*,  
M<sup>me</sup> Lélia CLEMENT, *Responsable du Service Finances - Comptabilité*,  
M<sup>me</sup> Assia AMMOUR-LENOIR, *Chargée de Communication*,  
M<sup>me</sup> Marie-Christine GERMAIN, *Adjoint Administratif Principal*,  
M<sup>me</sup> Virginie VINCENT, *Adjoint Administratif*.

\*\*\*\*\*

Monsieur Bernard GODFROY, *Maire*, ouvre la séance et demande à Monsieur Alexandre SCHILD, *Secrétaire de Séance*, de procéder à l'appel.

Il informe les membres de l'Assemblée qu'il a reçu les excuses de :

- Madame Brigitte CHARLES qui donne pouvoir à Madame Sophie PERRIN
- Madame Carole CHOFFEL qui donne pour à Monsieur Christian SCHULMEYER
- Madame Laure DIDIER qui donne pouvoir à Madame Catherine MATHIEU
- *Monsieur Mikaël MARIE SAINT GERMAIN est absent.*

***L'effectif est donc de 25 membres présents + 3 procurations.***

←←←←←

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a demandé à Alexandre SCHILD, spécialiste en informatique, d'envoyer, au nom de tous, leurs encouragements aux chanteurs et danseurs participant actuellement au spectacle interactif « AXESS » qui se déroule au Centre Culturel.

Ensuite, il invite ses collègues ainsi que le public à se retrouver au Salon des Mariages pour partager le verre de l'amitié qui sera servi à l'issue de ce Conseil Municipal précédent les vacances d'été.

Monsieur le Maire propose de passer aux communications.

⇒ Condoléances :

Il informe ses collègues qu'il a, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, adressé de sincères condoléances :

- A **Monsieur Xavier BROGGI**, *Gardien du Cimetière Municipal*, à l'occasion du décès de son papa, Monsieur Marius BROGGI, dont les obsèques ont été célébrées le Mercredi 29 Avril dernier en l'Église de Vagney.
- A **Madame Colette DUSSEAUX**, à l'occasion du décès de son époux, André, ancien Conseiller Municipal, dont les obsèques ont été célébrées le Jeudi 30 Avril dernier en l'église Abbatiale de Remiremont.
- A **Madame Christine VALLOIS**, *Agent de Service au R.M.S.*, à la suite du décès de son frère, Monsieur Thierry JACQUEMIN, dont les obsèques ont été célébrées le Samedi 09 Mai dernier en l'Église de la Sainte-Famille à Épinal.
- A **Madame Brigitte CLAUDE**, *Agent Municipal retraité*, à l'occasion du décès de sa maman, Madame Odette MOUGEOT, dont les obsèques ont été célébrées le Samedi 16 Mai dernier en l'Église Abbatiale de Remiremont.
- A **Monsieur André JACQUEMIN**, *Maire d'Eloyes et Vice-Président de la C.C.P.H.V.*, à l'occasion du décès de son épouse, dont les obsèques ont été célébrées le Jeudi 04 Juin dernier en l'Église d'Eloyes.
- A **Madame Claudine DAVAL**, *ancienne Adjointe*, à l'occasion du décès de sa maman, Madame Suzanne ARNOULD, dont les obsèques ont été célébrées le Mercredi 10 Juin dernier en l'Église du Val d'Ajol.
- A **Madame Valérie HOUILLON**, *Adjoint Administratif au sein du Service Etat-Civil* et à son mari, Michel, *Cuisinier au R.M.S.*, à l'occasion du décès de leur frère et beau-frère, Monsieur Eric SONTOT, dont les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

\*\*\*\*\*

⇒ Remerciements :

Monsieur le Maire donne ensuite connaissance des différents courriers de remerciements parvenus en Mairie, il s'agit de ceux :

- Suite à l'envoi de Condoléances :

- De **Monsieur Xavier BROGGI**, *Gardien du Cimetière Municipal*, très sensible aux marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de son papa,
- De **Madame Christine VALLOIS**, *Agent de Service au R.M.S.*, sincèrement touchée par les marques de délicatesse exprimées lors du décès de son frère,
- De **Monsieur André JACQUEMIN**, *Maire d'Eloyes et Vice-Président de la C.C.P.H.V.*, très touché par les marques d'affection et de soutien témoignées lors du décès de son épouse,
- De **Madame Claudine DAVAL**, *ancienne Adjointe*, très touchée par le précieux réconfort apporté lors du décès de sa maman.

- Divers :

- Des **Élèves de l'École Jules Ferry**, pour leur avoir permis de découvrir Paris.

- Suite à l'attribution de subventions :

- De **Monsieur Jean-Claude PERRIN**, *Président du Club Informatique 88*,
- De **Madame Francine BOMONT**, *Présidente de l'Association V.M.E.H. (Visite des Malades en Établissements Hospitaliers)*,

- De **Madame Valérie ALCOVERRO**, *Présidente du Spirroclub*,
- De **Monsieur Francis LUTTENBACHER**, *Président du Chœur des Abbesses*,
- De **Monsieur Guy PLANET**, *Président de Remiremont VTT*,
- De **Madame Jacqueline BOUVIER**, *Présidente de l'Association « Les Amis de la Nature »*,
- De **Monsieur Jean HILFIGER**, *Président de la 36<sup>ème</sup> DIUS du Texas*,
- De **Madame Dominique LAGAUTRIERE**, *Présidente de l'Association pour le don de sang bénévole*,
- De **Monsieur François DIDIER**, *Président de la Légion Vosgienne de Remiremont et Saint-Nabord*,
- De **Messieurs Jean-Aimé MORIZOT et Gérard DUPRE**, *Vice-Présidents de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région*,
- De **Madame Carole ARNOULD**, *Présidente de l'Association des Jeunesses Musicales de France*,
- De **Madame Carole ARNOULD**, *Présidente de l'Association « Musique à Remiremont »*,
- De **Madame Monique CHARTOIRE**, *Présidente du Comité d'Accueil des Anciens de Remiremont*,
- De **Madame Carole ARNOULD**, *Présidente de l'Association Sportive du Collège de Charlet*,
- De **Madame Nathalie PARIS**, *Présidente de l'Association « Pointes et Entrechats »*,
- De **Madame Catherine GIRAUD**, *Directrice Générale de l'A.V.S.E.A.*,
- De **Monsieur Roland MATHIS**, *Trésorier du Secours Catholique*,
- De **Monsieur Yves CHRETIEN**, *Président de l'Association « Le Carnaval Vénitien de Remiremont »*,
- De **Monsieur le Docteur Noël BODART**, *Président de l'Association « Bibliothèque de l'Hôpital de Remiremont »*,
- De **Madame Françoise LEMARE**, *Présidente de l'Union Cycliste Romarimontaine*,
- De **Madame Marie-Christine MANGE**, *Présidente de l'Association Familiale Remiremont-Vecoux*,
- De **Monsieur Yvan DEMANGEL**, *Président du Club « Évasion »*,
- De **Madame Christelle GEORGEL**, *Proviseure du Lycée Professionnel Camille CLAUDEL*,
- De **Madame Nicole ROUSSEL**, *Présidente du Club « Les Bruyères »*,
- De **Madame Claire THIRIET**, *Présidente du F.S.E. du Collège Le Tertre*,
- De **Monsieur Philippe PICARD**, *Président du Tennis Club de Remiremont*,
- De **Monsieur David BROGGI**, *Responsable des Scouts et Guides de France - Groupe de Remiremont*,
- De **Madame Marie-Hélène LABADENS**, *Présidente de l'Association « Oxygène »*.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire propose alors d'approuver les différents comptes-rendus.

*Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 10 Avril 2015, le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Jeunesse, des Sports et des N.T.I.C. du 03 Juin 2015, le compte-rendu de la réunion conjointe de la Commission des Travaux, de la Commission de l'Urbanisme et de la Commission de la Circulation et du Stationnement du 08 Juin 2015, le compte-rendu de la réunion de la Commission de l'Éducation du 10 Juin 2015 et le compte-rendu de la réunion conjointe de la Commission du Tourisme, de la Communication et de l'Environnement, et de la Commission Consultative pour les Services de l'Eau et de l'Assainissement du 17 Juin 2015, sont adoptés à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

Puis, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Prémption Urbain - Compte-rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Prémption Commercial et Artisanal  
Compte-Rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Maire - Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal - Administration Générale - Compte-rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Attributions des Adjointes : modification :

Le Conseil prend acte :

- de la modification des attributions : Madame Christiane WININGER : Affaires Économiques, Commerce, Emploi et Forêt (Monsieur le Maire reprenant les attributions concernant les Finances et le Personnel),
- de la nouvelle appellation de la Commission Finances, Personnel et Affaires Économiques qui devient Commission Finances, Personnel, Affaires Économiques, Commerce, Emploi et Forêt.

Il note également que le Bulletin Municipal relève des compétences attribuées à Monsieur Christian SCHULMEYER.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Conseillers Municipaux Délégués - Désignation :

- . M<sup>me</sup> **SOSNOWSKI** Colette Affaires Sociales, Santé Publique
- . M. **HUTTER** Jean-Claude Circulation et Stationnement

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Maire, Adjointes, Conseillers Municipaux Délégués - Indemnités de fonction :

Le Conseil, à l'unanimité des 18 votants (Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Madame et Monsieur les Conseillers Municipaux Délégués ne prennent pas part au vote), fixe le montant des indemnités à verser au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux Délégués, en référence à l'indice brut 1015 de la fonction publique et précise que celles-ci subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à cet indice brut terminal de la fonction publique. Il précise également que la délibération prendra effet à la date de désignation des Conseillers concernés.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Frais d'exécution d'un mandat spécial - Déplacements de Monsieur le Maire dans le cadre de son mandat :

Le Conseil, par 22 voix pour (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote) et 6 abstentions (Mme Catherine MATHIEU, M. Jean-Benoît TISSERAND, M. Jérémy CHATTON, Mme Michelle TISSERANT, Mme Rachel PARMENTIER et Mme Laure DIDIER) autorise le règlement sur le Budget Communal 2014 des frais de participation de Monsieur le Maire à l'Association des Maires des Vosges, l'Association Vosgienne des Communes Forestières, l'Association du Massif Vosgien, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le Carrefour des Pays Lorrains, le Sillon Lorrain, l'Association des Maires de France, l'Association des Petites Villes de France, l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques, la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige, l'Association Nationale des Elus de la Montagne et l'Etablissement Public Foncier Lorrain. Il dit également que le remboursement à l'intéressé des frais de transport, qui pourraient intervenir dans le cadre de ses déplacements, s'ajoutera aux sommes précitées.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Contrat de Ville 2015 - 2020 :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat de Ville à intervenir conformément aux orientations présentées, pour une durée de 5 ans sur la période 2015-2020.

**FINANCES** - Contrat Enfance Jeunesse - Projet :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse à intervenir avec la C.A.F. des Vosges pour la période 2014-2017.

**RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Dénomination Voie Communale et Bâtiments Publics :

Le Conseil, à l'unanimité, décide de dénommer :

- Impasse des Breuchottes, l'Impasse Communale à proximité de la Rue des Breuchottes prolongée,
- Centre Culturel Gilbert ZAUG, le Centre Culturel situé 2 Place Henri Utard,
- Salle Michel JAILLANT, la salle de répétition de l'Ecole de la Musique Municipale à l'Ecole de Musique,
- Espace Sportif du Tertre, les gymnase et salle de gymnastique situés Rue du Tertre.

**RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Patrimoine Communal - Vente des immeubles des 9 Rue de la Franche Pierre et 78 bis Boulevard Thiers :

Le Conseil, à l'unanimité, accepte l'offre d'achat concernant le 9 rue de la Franche Pierre présentée par les acquéreurs, pour un montant de 210 000 € et l'offre d'achat concernant le 78 Bis Boulevard Thiers présentée par l'acquéreur, pour un montant de 150 000 €.

**RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Cimetière israélite - Entretien du cimetière et legs d'un bien sis Résidence de l'Empereur :

Le Conseil, à l'unanimité, accepte le legs de la communauté israélite d'un appartement situé dans la résidence de l'Empereur d'une valeur vénale estimée à 90 000 € et prend note de la charge grevant ce bien, qui consiste en la poursuite de l'entretien par la Ville du cimetière israélite privé de Remiremont dans les conditions de la convention de 1983 pendant les 100 prochaines années à compter de la date de signature de l'acte authentique de cession à intervenir.

**RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Service des eaux et de l'assainissement - Exploitation et gestion - Compte-rendu annuel 2014 :

Le Conseil prend acte des éléments présentés dans le rapport annuel d'exploitation et de gestion du service des Eaux et de l'Assainissement.

**FINANCES** - Budget de l'exercice 2015 - Ajustement de crédits - Budget Principal - D.M. n° 1 :

Le conseil, à l'unanimité, vote en Décision Modificative n° 1 au Budget Principal les crédits et autorise Monsieur le Maire à effectuer les virements de crédits qui s'imposent.

**FINANCES** - Centre Social de Remiremont - Tarification 2015-2016 :

Le Conseil, à l'unanimité, valide la nouvelle tarification des activités du centre social à partir de septembre 2015.

**FINANCES** - Restaurant Municipal Scolaire - Tarifs des repas :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs proposés pour être applicables à la rentrée scolaire 2015/2016.

**FINANCES** - Ecole Municipale de Musique - Tarifs 2015-2016 :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs proposés pour être applicables à compter de la rentrée scolaire 2015-2016.

**FINANCES** - Forêt communale - Produits forestiers - Tarif des redevances :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte dans son intégralité la tarification des redevances de produits divers en Forêt Communale et précise que pour toute occupation temporaire de terrain pour dépôt de bois ou de matériaux, tout mois commencé est dû en entier.

**FINANCES** - Forêt communale - Modification de l'état d'assiette 2015 :

Compte tenu des chablis importants constatés en forêt, évalués à 3 000 m<sup>3</sup>, le Conseil, à l'unanimité, décide de retirer de l'état d'assiette 2015 les parcelles 7 et 79 dont l'exploitation est reportée en 2016.

**FINANCES** - 20ème Carnaval Vénitien de REMIREMONT - Subvention exceptionnelle "Stationnement" :

Le Conseil, à l'unanimité, décide de verser une subvention exceptionnelle destinée à indemniser les associations ayant participé à l'organisation du 20<sup>ème</sup> Carnaval Vénitien 2015 à hauteur de 1 961€.

**FINANCES** - Association ALEXIS Lorraine - Convention de partenariat et soutien financier :

Le Conseil, par 22 voix pour, 1 contre (M. Hugues LAINE) et 6 abstentions (Mme Catherine MATHIEU, M. Jean-Benoît TISSERAND, M. Jérémy CHATTON, Mme Michelle TISSERANT, Mme Rachel PARMENTIER et Mme Laure DIDIER), autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Association ALEXIS Lorraine, ayant pour objet de fixer les modalités de partenariat entre la Ville de REMIREMONT et ladite Association, dans le cadre d'une démarche économique visant à promouvoir et à soutenir la création d'entreprises, en particulier de très petites entreprises.

**FINANCES** - Dégâts au bien public - Règlement de dommages - Autorisation de recettes :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise la Trésorerie Principale de Remiremont à procéder au recouvrement des sommes dues à la Ville en règlement des dommages causés au bien public.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Ecoles Primaires - Refus de la fermeture d'une classe à l'école de la Maix :

Le Conseil, par 28 voix pour et 1 abstention (Mme Rachel PARMENTIER), désapprouve la décision de l'Éducation Nationale de supprimer un emploi à l'école primaire de la Maix à compter de la rentrée 2015/2016. Il refuse de laisser la qualité de l'enseignement prodigué sur le territoire communal se dégrader pour des raisons strictement budgétaires et demande à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de maintenir cet emploi.

**FINANCES** - Enseignement élémentaire et maternel - Répartition des charges de fonctionnement des Écoles Publiques accueillant des enfants de plusieurs Communes :

Le Conseil, à l'unanimité, fixe au titre de l'année scolaire 2015/2016 pour une nouvelle période de trois ans, à la somme de 91,99 € par élève, la contribution aux charges des Écoles Publiques à verser tant en ce qui concerne les enfants des Communes susvisées scolarisés à REMIREMONT que les enfants de REMIREMONT scolarisés dans lesdites Communes. Il prend acte que la participation annuelle de 91,99 € ainsi déterminée fera, chaque année, l'objet d'une révision par application du taux d'inflation officiellement reconnu par le Gouvernement.

**INSTITUTION ET VIE POLITIQUE** - Ecole Intercommunale de Révillon - Convention d'entente avec Vecoux et Saint-Etienne lès Remiremont :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet de convention d'entente tripartite à conclure avec les Communes de Saint-Etienne lès Remiremont et Vecoux et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Transports urbains - Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet de Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée fixant à 16 le nombre d'arrêts prioritaires à mettre aux normes et autorise Monsieur le Maire à transmettre ce projet à Monsieur le Préfet. Il prend note du coût estimé de 40 000 € TTC et précise que ces travaux seront financés par autofinancement de la collectivité et que la date d'entrée en vigueur du SDA-Ad'AP, dont l'exécution s'effectuera sur 3 ans, est fixée au 27 septembre 2015.

**RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) de la Ville de Remiremont : Agenda d'Accessibilité Programmée (A.d'A.P.) :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le dossier dressé par les Services Techniques Municipaux portant Agenda d'Accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) et autorise Monsieur le Maire, à transmettre ce projet à Monsieur le Préfet. Il prend note de la programmation des travaux ainsi que de leur estimation sur 2 périodes de 3 ans telle que présentée.

**FINANCES** - Rénovation / Agrandissement de la piste d'athlétisme et réalisation de divers aménagements annexes au Stade Municipal de Béchamp - Programme 2015 - Avant-projet sommaire :

Le Conseil, par 23 voix pour et 6 contre (Mme Catherine MATHIEU, M. Jean-Benoît TISSERAND, M. Jérémy CHATTON, Mme Michelle TISSERANT, Mme Rachel PARMENTIER et Mme Laure DIDIER) approuve dans toutes ses dispositions le dossier d'avant-projet sommaire dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux de rénovation/agrandissement de la piste d'athlétisme et aménagements divers du Stade Municipal. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 1 699 212,00 € T.T.C. Il sollicite, pour en assurer le financement, des subventions du C.N.D.S., de la Région, de la Fédération Française de Football et de l'Etat (DETR).

**FINANCES** - Création d'un terrain multisports - Programme 2015 - Avant-projet sommaire :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve dans toutes ses dispositions le dossier d'avant-projet sommaire dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux de création d'un terrain multisports - Programme 2015. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 210 000 € TTC. Il sollicite, pour en assurer le financement, une subvention au titre des crédits européens (crédits Politique de la Ville) et exceptionnelle de l'Etat.

**TRAVAUX ET URBANISME** - Diagnostic du système d'alimentation en eau potable - Programme pluriannuel de travaux :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte l'état des lieux et le programme pluriannuel proposés par le Cabinet SETUI. Il prend note que les travaux envisagés feront l'objet d'inscription budgétaire annuelle après présentation des dossiers spécifiques au Conseil Municipal et invite Monsieur le Maire à solliciter, les subventions tant auprès du Département que de l'Agence de l'Eau. Enfin, s'agissant des travaux envisagés en 2017, dans l'hypothèse d'une réalisation, ils feront également l'objet de programmation pluriannuelle.

**RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE** - Marché estival - Bilan de l'expérimentation :

Après la tenue des marchés des vendredis 19 et 26 Juin 2015 et présentation de Monsieur Christian SCHULMEYER du premier bilan de cette expérimentation et au vu des questionnaires adressés aux commerçants, le marché estival sera maintenu les vendredis de 16h00 à 20h00 jusqu'à son terme, soit mi-septembre.

***Sans question diverse, la séance est levée à 23 h. 20 après que Monsieur le Maire ait invité ses collègues, ainsi que le public, à se retrouver au Salon des Mariages pour partager le verre de l'amitié comme le veut la tradition à l'occasion du Conseil Municipal précédant les vacances d'été.***

A REMIREMONT, le 10 Juillet 2015

Le Maire,  
Bernard GODFROY